



Tél : +33682812740
Mél : vincent.prinsier@bureauveritas.com

SECRETARIAT CHARGE BUDGET ET DES
COMPTES
RODOLPHE CHIROL
139 RUE DE BERCY
75572 PARIS CEDEX 12

LONGUENESSE/CONSTRUCTION ALIP/
ROUTE DES BRUYERES
62500 ST OMER

SECRETARIAT CHARGE BUDGET ET DES
COMPTES

Coordination Sécurité et Protection de la Santé

ANALYSE DE CONCEPTION
en vue de l'élaboration du
D.I.U.O.

Date d'établissement ou de modification	Rév.	Objet de la mise à jour	Rédacteur
10/02/2026	Rev0		Vincent PRINSIER

SOMMAIRE

PREAMBULE	2
OBJET DE L'OPÉRATION	2
FORME ET CONTENU DU DIUO	2
DOSSIER DE MAINTENANCE DES LIEUX DE TRAVAIL - DMLT	3
LISTE DES PRESENTS ET DIFFUSION	3
FICHES D'INTERVENTION	4
Fiche d'intervention N°1.1	4
Fiche d'intervention N°1.2	5
Fiche d'intervention N°2	7
Fiche d'intervention N°3	8

PREAMBULE

La transmission du Dossier d'Intervention Ulérieure sur l'Ouvrage (D.I.U.O.) au Maître de l'Ouvrage fait l'objet d'un procès-verbal joint au dossier.

Il est joint aux actes notariés établis à chaque mutation de l'ouvrage.

Dans le cas d'une copropriété, un exemplaire du dossier est également remis au syndic de l'immeuble.

Ce dossier doit être actualisé au fur et à mesure des nouveaux aménagements et modifications.

Le Dossier d'Interventions Ulérieures ne concerne pas la prévention des risques dus à l'utilisation proprement dite des ouvrages et équipements.

De même, il n'intéresse pas les ouvrages ou parties d'ouvrages extérieurs à l'opération pour laquelle le Coordonnateur en matière de Sécurité et de Protection de la Santé a été missionné.

OBJET DE L'OPÉRATION

Création de nouveaux locaux pour l'ALIP de St OMER sur un terrain situé 109 route des Bruyères à LONGUENESSE (62219).

FORME ET CONTENU DU DIUO

Le D.I.U.O. rassemble une série de plans permettant de faciliter les travaux prévisibles ultérieurs de maintenance et d'entretien.

Cette liste n'est pas exhaustive, il appartient au Maître d'Ouvrage et au Maître d'œuvre d'y ajouter tout élément nécessaire.

Tous ces documents seront rassemblés par le Maître d'œuvre.

Le Maître d'œuvre transmet au Coordonnateur Sécurité la liste des pièces du DOE.

Cette liste sera jointe au D.I.U.O.

DOSSIER DE MAINTENANCE DES LIEUX DE TRAVAIL - DMLT

- ◆ Si le bâtiment est soumis à l'article R.4211-3 : **Le maître d'ouvrage élabore et transmet aux utilisateurs un Dossier de Maintenance de Lieux de Travail (DMLT).**
- ◆ **Ce document doit être joint au DIUO. Réglementairement il ne fait pas partie de la mission du CSPS.**
- ◆ Ce dossier doit comprendre les éléments prévus aux articles R4212-7, R 4213-4 et R 4215-3 notamment :
 - À les niveaux minimum d'éclairage et les règles d'entretien du matériel d'éclairage,
 - À les installations de ventilation, aération et assainissement et les règles d'entretien,
 - À les schémas électriques,
 - À les plans de signalisation des organes de commande, d'éclairage...

LISTE DES PRESENTS ET DIFFUSION

Activité	Entreprise	Interlocuteur	Média de diffusion	Présent
Maîtrise d'ouvrage	SECRETARIAT CHARGE BUDGET ET DES COMPTES	RODOLPHE CHIROL	rodolphe.chirol@justice.gouv.fr	
Maîtrise d'œuvre	ARCHI CUBE	Sylvie DHALLUIN	contact@archi-cube.fr	
Bureau d'étude	BTC	Jean Charles HEYMAN	jcheyman@btcing.com	
Bureau d'étude	BTC	Aurélien RENAUD	arenaud@btcing.com	

Fiche d'intervention N°

1.1

Intervention pour tous travaux sur : **TOITURES TOITURE BAC ACIER
DOUBLE PANS**

Localisation de l'intervention :

ACCES

**ELEMENTS A
ENTRETENIR**

Fréquence Selon prescription du fabricant ou de l'installateur.

Durée

**RISQUES
IDENTIFIES**

- chute de hauteur,
- chute de plain-pied,
- chute d'objets,
- coactivité.

**Matériel ou
outillage à
apporter** A définir dans les modes opératoires des sociétés.

**DISPOSITIONS DE
SECURITE**

**Mesures liées au
Plan de
maintenance**

Rédiger un plan de prévention.
Privilégier les interventions de plain-pied.
Sinon travailler en hauteur depuis des plateformes munies de protections collectives.
Organiser les travaux de manière à supprimer les co-activités avec les occupants.

**Plans ou
Documents de
Reference**

- Dossier des Ouvrages Exécuté (DOE),
- Mode Opératoire Sécurité de la société (MOS),
- Plan de Prévention (PdP).



**Commentaire
SPS** Un accès à demeure est-il prévu ?

L'acrotère mesure-t-il 1 mètre ?

**Commentaire
MOE**

**Commentaire
MOA**

Fiche d'intervention N°

1.2

Intervention pour tous travaux sur :

TOITURES TOITURE BAC ACIER 4 PANS

Localisation de l'intervention :

ACCES

ELEMENTS A ENTREtenir

panneaux photovoltaïques,

Fréquence

Selon prescription du fabricant ou de l'installateur.

Durée

RISQUES IDENTIFIES

- chute de hauteur,
- chute de plain-pied,
- chute d'objets,
- défaut de consignation,
- électrisation / électrocution,
- coactivité.

Matériel ou outillage à apporter

A définir dans les modes opératoires des sociétés.

DISPOSITIONS DE SECURITE

Mesures liées au Plan de maintenance

Rédiger un plan de prévention.
Privilégier les interventions de plain-pied.
Sinon travailler en hauteur depuis des plateformes munies de protections collectives.
Organiser les travaux de manière à supprimer les co-activités avec les occupants.
Intervention sur les équipements après consignation et vérification d'absence d'énergie.

Plans ou Documents de Reference

- Dossier des Ouvrages Exécuté (DOE),
- Mode Opératoire Sécurité de la société (MOS),
- Plan de Prévention (PdP).



Commentaire SPS

Un accès à demeure est-il prévu ?

Il ne semble pas y avoir de protections collectives périphériques qui devraient être le choix préférentiel de protection des travailleurs, notamment pour l'entretien des panneaux photovoltaïques ?

Commentaire MOE

Commentaire
MOA

Fiche d'intervention N°

2

Intervention pour tous travaux sur : **FACADE**

Localisation de l'intervention :

ACCES

ELEMENTS A ENTREtenir

bardage, vitrage

Fréquence

Selon prescription du fabricant ou de l'installateur.

Durée

RISQUES IDENTIFIES

- chute de hauteur,
- chute de plain-pied,
- chute d'objets,
- coactivité.

Matériel ou outillage à apporter

A définir dans les modes opératoires des sociétés.

DISPOSITIONS DE SECURITE

Mesures liées au Plan de maintenance

Rédiger un plan de prévention.
 Privilégier les interventions de plain-pied.
 Sinon travailler en hauteur depuis des plateformes munies de protections collectives.
 Organiser les travaux de manière à supprimer les co-activités avec les occupants.

Plans ou Documents de Reference

- Dossier des Ouvrages Exécuté (DOE),
- Mode Opératoire Sécurité de la société (MOS),
- Plan de Prévention (PdP).



Commentaire SPS

Une bande de roulement stabilisée sur le pourtour du bâtiment est-elle prévue ?

Commentaire MOE

Commentaire MOA

Fiche d'intervention N°

3

Intervention pour tous travaux sur : **PLENUM plenum**

Localisation de l'intervention :

ACCES

**ELEMENTS A
ENTRETENIR**

Fréquence Selon prescription du fabricant ou de l'installateur.

Durée

**RISQUES
IDENTIFIES**

- chute de hauteur,
- chute de plain-pied,
- chute d'objets,
- coactivité.

**Matériel ou
outillage à
apporter** A définir dans les modes opératoires des sociétés.

**DISPOSITIONS DE
SECURITE**

**Mesures liées au
Plan de
maintenance**

Rédiger un plan de prévention.
Privilégier les interventions de plain-pied.
Sinon travailler en hauteur depuis des plateformes munies de protections collectives.
Organiser les travaux de manière à supprimer les co-activités avec les occupants.

**Plans ou
Documents de
Reference**

- Dossier des Ouvrages Exécuté (DOE),
- Mode Opératoire Sécurité de la société (MOS),
- Plan de Prévention (PdP).



**Commentaire
SPS**

Un accès à demeure est-il prévu ?

Quels sont les éléments à entretenir dans le plenum ?

Un éclairage est-il prévu ?

**Commentaire
MOE**

**Commentaire
MOA**